

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LES GRANDES CHAPELLES

0-0-0-0-0-0-0-0
Séance du 12 avril 2024
0-0-0-0-0-0

Nombre de membres :
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mille quatre, le douze du mois d'avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique GAMICHON, Maire.

Date de la convocation :
30 mars 2024

Présents : Mrs Dominique GAMICHON, Francis COLLET, Francis LITWIN, Florian LUTZ, Mmes Céline DALLEMAGNE, Karine MAUVAIS, M. Olivier PETITJEAN

Absents : M. Norbert PITIOT, Philippe CRINDAL, Marine ROSSI, Jennifer VAIRELLES

Pouvoirs : Philippe CRINDAL à Florian LUTZ et Jennifer VAIRELLES à Karine MAUVAIS

Date d'affichage :
30 mars 2024

M. Florian LUTZ a été nommé secrétaire.

ECHANGE DE TERRAIN AVEC MONSIEUR ECUVILLON

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est nécessaire de faire un échange de terrain avec l'indivision ECUVILLON Pierre, pour l'élargissement du chemin et la déviation de la ruelle Cornu.

Pour effectuer ces travaux il faut d'abord se rendre acquéreur d'une partie de cette parcelle ZH 22 soit 1670 m².

Nous devons donc faire appel à un Géomètre pour le bornage de la parcelle.

La Mairie échange la parcelle ZS 60 de superficie 6240 m² situé route de Rilly Sainte Syre, contre une partie de la parcelle ZH22 de 1670 m² à l'indivision ECUVILLON Pierre.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **Accepte** l'échange du terrain communal contre celui de l'indivision ECUVILLON Pierre
- **Autorise** Le Maire à signer les documents

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Du

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme,
à LES GRANDES CHAPELLES, le 12 avril 2024
Le Maire,

